



FEDERATION GENERALE DES FONCTIONNAIRES FORCE OUVRIERE

46, rue des Petites Ecuries – 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55 – Fax : 01.42.46.97.80

E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>

"Le gouvernement ne met rien en œuvre pour la préparation et la réussite de ces élections" (Christian Grolier, FGF-FO)

Le 6 décembre 2018, les agents des trois versants de la fonction publique vont élire leurs représentants syndicaux aux 22 000 instances de concertation de la fonction publique. AEF info publie chaque lundi, à partir du 17 septembre, une interview des responsables des neuf fédérations représentatives de la fonction publique (UFSE-CGT, Uffa-CFDT, FGF-FO, Unsa Fonction publique, FSU, Solidaires, CFE-CGC, CFTC, et FA-FP). Aujourd'hui, Christian Grolier, secrétaire général de la FGF-FO, troisième organisation sur les trois versants avec 18,59 % des voix, derrière la CGT et la CFDT.

AEF info : Comment anticipez-vous la rentrée sociale, sur fond de programme "Action publique 2022" et de concertation fonction publique ?

Christian Grolier : La rentrée sociale pour nous, c'est le mouvement du 9 octobre, dans lequel on s'inscrit bien sûr complètement avec la confédération FO, avec la CGT, la FSU, Solidaires, la FA-FP et les associations de lycéens. Nous avons d'ailleurs publié un communiqué commun avec les fédérations de la fonction publique le 28 septembre dernier. L'idée est de regrouper les forces, puisqu'en cette rentrée sociale, personne n'est épargné qu'il s'agisse du secteur privé ou du secteur public. Au vu du contexte actuel, il était inéluctable pour nous de donner un coup de semonce au gouvernement. C'était d'ailleurs le mandat confié à Pascal Pavageau quand il a pris la succession de Jean-Claude Mailly lors du congrès de la confédération en avril dernier.

Concernant précisément la fonction publique, cela se traduit par les quatre chantiers pour "Refonder le contrat social avec les agents publics" (instances de dialogue, développement du recours au contrat, rénovation de la politique de rémunération et accompagnement des transitions professionnelles et de la mobilité). Or les mesures prévues s'avèrent être les mêmes que pour le privé. En témoigne notamment la déclinaison de la loi Travail avec la mise en place d'une instance unique de représentation du personnel regroupant CT et CHSCT et la suppression des compétences des CAP pour en faire des instances de recours et arriver à des "règles souples de gestion".

Nous considérons que cela revient à remettre en cause le statut car ce sont ces instances qui permettent de garantir l'égalité de traitement des agents. Par ailleurs, nous avons vraiment le sentiment que le gouvernement a déjà fixé sur ce dossier ses objectifs même s'il a légèrement rétro-pédalé par rapport au projet de départ. Ce chantier est d'autant plus inopportun et incorrect en termes de dialogue social qu'il intervient alors que les organisations syndicales sont en train de construire des milliers de listes en vue des élections professionnelles du 6 décembre. Cela revient pour nous à demander aux agents de s'impliquer pour des instances qui, peut-être, n'existeront plus demain !



FEDERATION GENERALE DES FONCTIONNAIRES FORCE OUVRIERE

46, rue des Petites Ecuries – 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55 – Fax : 01.42.46.97.80

E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>

À cela s'ajoute la circulaire du Premier ministre qui est "tombée" le 24 juillet. Si l'organisation varie d'un département à l'autre et d'une région à une autre, cela risque de remettre en cause l'égalité d'accès aux services publics à laquelle FO est très attachée. Sans compter l'impact sur les missions, les statuts des personnels... Nous demandons depuis l'arrivée de ce gouvernement d'avoir un véritable débat de fond sur les missions et cette circulaire va en traiter mais sans les organisations syndicales ! De fait, les préfets, qui doivent rendre leur copie fin octobre, ne consultent pas les syndicats mais leur expliquent les objectifs de projets non encore finalisés. Sur ce point, nous tenons donc impérativement à ce que tous les CT de préfectures et de services déconcentrés soient réunis pour une présentation des projets. Sachant que certains préfets nous ont déjà fait savoir qu'ils comptaient traiter le sujet a minima, en ne donnant que quelques pistes ; mais d'autres risquent d'avoir beaucoup d'imagination.

C'est dommage car c'est un vrai sujet, intéressant, tant pour le gouvernement que pour les organisations syndicales, qui nécessiterait de se mettre autour de la table pour réfléchir aux besoins des services publics demain en particulier avec la transition numérique. Or, en l'état actuel des arbitrages, le gouvernement semble vouloir aller vers une "préfectorisaiton" des missions de service public dans la suite logique du décret portant charte de déconcentration, décret dans lequel on retrouve les règles souples de gestion.

Par conséquent, globalement, tous ces éléments ajoutés au mécontentement qui persiste chaque année à la présentation du budget sur le gel des salaires et les suppressions de postes... font que cette rentrée sociale se passe mal une fois de plus. Nous espérons donc que les fonctionnaires se mobiliseront le 9 octobre d'autant que nous ne connaissons pas encore le contenu du chantier des retraites qui s'annonce très difficile.

AEF info : Dans ce contexte particulier, quels sont les enjeux des élections professionnelles de décembre pour FO ?

Christian Grolier : Les enjeux sont simples, il s'agit de la représentativité en tant que telle. Mais je tiens à rappeler que nous subissons ces élections. Nous n'avons en effet jamais souhaité qu'il y ait des élections pour déterminer la représentativité. Depuis la position commune entre CGT, CFDT et Medef, un terme a été mis à la représentativité irréfragable de l'après-guerre et nous n'avons jamais été demandeur de cela. À l'origine, le rôle d'un syndicat est de défendre ses adhérents et de recruter des adhérents, de partager ses idées et ses revendications. Pour nous, le syndicat n'a pas à passer par là. Étant obligés de se plier à l'exercice depuis 2011, nous sommes donc sans arrêt en train de faire des élections, de chercher des électeurs plutôt que des adhérents.

Cela étant dit, nous nous adaptons plutôt bien à ce système, puisque nous sommes premiers dans la FPE et troisièmes sur l'ensemble des versants. Notre enjeu est d'être premiers partout, la deuxième place étant accessible dans la FPH. Nous sommes en train de travailler à la composition



FEDERATION GENERALE DES FONCTIONNAIRES FORCE OUVRIERE

46, rue des Petites Ecuries – 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55 – Fax : 01.42.46.97.80

E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>

de nos listes. Nous avons déjà 140 listes de plus qu'en 2014 dans la FPH. Nous sommes plutôt sur une bonne dynamique globale.

AEF : Comment lutter contre l'abstention ?

Christian Grolier : Il faut pour cela mettre en place des scrutins plutôt simples. La complexité de la procédure de vote est importante pour nous, car elle peut expliquer une partie de l'abstention, d'autant plus qu'il faut voter en moyenne à quatre instances (CAP, CT de proximité, CTM, CT de réseau, etc.). Cette année, deux gros ministères (les Finances et l'Intérieur), qui comptent 260 000 agents, se mettent au vote électronique pour la première fois et des expérimentations sont menées à la Défense et aux Affaires sanitaires et sociales et dans certaines collectivités locales et hôpitaux.

Or, d'une part le vote électronique peut entraîner des dysfonctionnements et des déperditions de voix, ce qui a été le cas lors de sa mise en place à l'Éducation nationale. D'autre part, il ne faut pas oublier que le vote à l'urne conduit une dynamique électorale vertueuse dans les services, ceux qui vont voter entraînant leurs collègues. Ce qui n'est pas le cas avec le vote électronique. C'est pour cela que nous le craignons.

AEF info : Anticipez-vous des difficultés particulières dans le déroulement du scrutin ?

Christian Grolier : Outre le passage au vote électronique, la poursuite des discussions dans le cadre de l'agenda social jusqu'à fin novembre, veille des élections professionnelles, au lieu de début octobre est paradoxale et problématique. Il va être difficile dans ces conditions de faire campagne et de motiver les électeurs.

Cerise sur le gâteau : la tentative du gouvernement de diviser les organisations syndicales avec le protocole sur l'égalité professionnelle. Quelle image aura un syndicat qui refusera de signer un texte sur ce sujet ? Si le gouvernement nous demande de donner notre réponse avant le 6 décembre, cela signifiera clairement qu'il utilise ce dossier pour favoriser les organisations réformistes, par exemple. Contrairement à ce qu'a dit Olivier Dussopt, le gouvernement ne met rien en œuvre pour la réussite de ces élections et pour leur préparation, car l'organisation de la campagne électorale, dont le temps est réduit, n'est pas cohérente avec l'agenda social.

AEF : Les difficultés des organisations syndicales à faire entendre leur voix dans la concertation actuelle risquent-elles de remettre en cause auprès des agents le rôle des organisations syndicales et leur capacité à être efficaces ?

Christian Grolier : On touche un sujet très important qui a pris une importance encore plus grande avec l'actuel président de la République. Sous François Hollande ou Nicolas Sarkozy, on avait grosso modo du dialogue social. Dans les cabinets, exerçaient des conseillers expérimentés qui avaient compris le rôle des syndicats.



FEDERATION GENERALE DES FONCTIONNAIRES FORCE OUVRIERE

46, rue des Petites Ecuries – 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55 – Fax : 01.42.46.97.80

E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>

À l'inverse, les syndicats ne sont pas la tasse de thé du président de la République actuel. Il a décidé de passer au-dessus d'eux voire de les supprimer ou à tout le moins d'atténuer leur rôle, alimentant ainsi l'idée selon laquelle le syndicalisme ne sert à rien. C'est un vrai enjeu et le taux de participation va démontrer l'attachement des agents aux syndicats et au rôle du syndicat. C'est pour cela que nous avons besoin de temps pour la campagne électorale, pour démontrer que, sans mouvement syndical, il y aurait eu bien plus de reculs ces dernières années.

Les syndicats sont un contrepoids – et non un corps intermédiaire, terme que nous réfutons. Si demain ils ne sont plus les représentants des salariés comme en Grèce ou en Espagne, cela favorisera l'instauration d'un système associatif, celui-ci devenant alors représentation populaire. C'est ce que l'on a pu voir d'ailleurs avec le mouvement Nuit debout.

Démocratiquement, il est par conséquent important pour le pays que les syndicats représentent les voix des salariés et personne d'autre. Il faut donc un taux de participation élevé pour montrer que les agents sont attachés aux syndicats. Nous espérons que, si la participation est bonne, il y aura une écoute plus importante.

AEF : Faut-il repenser le syndicalisme dans la fonction publique et si oui, comment ?

Christian Grolier : Les nouvelles générations expriment une certaine incompréhension vis-à-vis des revendications sociales. Beaucoup attendent plus d'expression sur l'écologie ou les grands problèmes de société. C'est un gros travail pédagogique pour nous, car ils ne savent pas forcément ce qu'est un syndicaliste et n'ont pas toujours la culture du monde ouvrier, celle-ci ayant disparu avec la perte, ces 50 dernières années, de bastions dans la sidérurgie, l'automobile, etc.. Pourtant, ils débutent dans des conditions beaucoup plus précaires qu'il y a 50 ans, avec des CDD, des temps partiels. Mais c'est justement cette précarité qui rend plus délicate une implication syndicale de leur part. C'est la raison pour laquelle nous avons aux niveaux confédéral et fédéral, un centre de formation pour les militants syndicaux et un stage de découverte pour les adhérents sur l'histoire du monde ouvrier et le rôle des syndicats.

Aujourd'hui, les salariés font souvent appel pour la première fois à un syndicat quand ils ont besoin d'un service, et non par conviction. Nous devons donc répondre à cette problématique personnelle tout en amenant l'agent sur le thème partagé de la défense du service public. Cela passe par la pédagogie et la présence syndicale sur place. Un syndicat ne doit pas s'occuper de tout, il doit d'abord s'intéresser aux conditions de travail. Certains syndicats donnent leur avis sur tout, ce n'est pas leur rôle, sinon on devient une sorte d'ONG.

AEF info : Comment concilier maintien du front syndical et campagne électorale à trois mois des élections ?

Christian Grolier : Nous avons la volonté de maintenir le front syndical mais chacun doit voter sur sa paroisse. La seule chose qui permet de maintenir le front syndical lors d'une campagne



**FEDERATION GENERALE DES FONCTIONNAIRES
FORCE OUVRIERE**

46,rue des Petites Ecuries – 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55 – Fax : 01.42.46.97.80

E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>

électorale, ce sont les revendications. Si elles sont partagées, c'est le cas, sinon on n'y arrivera pas. FO ne fait pas toujours partie de l'intersyndicale pour cela. Être ensemble n'est pas forcément gage de gagner systématiquement. Si l'on tombe d'accord sur le cahier de revendications, nous serons ensemble.

Nous avons appelé les autres fédérations à s'associer à la journée du 9 octobre, mais certaines ont refusé. Une journée interprofessionnelle n'empêche pas les revendications catégorielles et par secteurs, comme le pensent certains syndicats.

(Photo Christian Grolier, secrétaire général de la FGF-FO © David Marmier)